



Recrutement, vaccins, masques, autotests : la FNEC FP-FO interpelle le rectorat de Rennes au CHSCTA du 29 avril

Un CHSCTA extraordinaire s'est tenu le jeudi 29 avril avec un seul point à l'ordre du jour : la crise sanitaire.

**Pour un recrutement massif et immédiat d'enseignants, AESH, AED, administratifs, infirmières...
Il est inadmissible de brasser les élèves ou de les renvoyer chez eux !**

La FNEC FP-FO rappelle sa revendication principale depuis le début de l'année pour faire face à la crise sanitaire, le **recrutement immédiat et massif de personnels afin de permettre l'enseignement en classe et protéger personnels et élèves en limitant la propagation du virus**. Nous demandons l'utilisation immédiate des 669 millions économisés sur le budget 2020 de l'Éducation nationale, ce qui permettra de recruter l'équivalent de 15 000 enseignants et agents.

Le ministre a franchi un cap en remettant en cause la scolarité obligatoire, avec le renvoi des élèves chez eux en cas d'absence non remplacée d'un enseignant. Plein de questions se posent : Que faire de l'élève qui arrive seul, de l'enfant d'un personnel prioritaire ? Les enseignants dont les propres enfants ne pourront être accueillis à l'école vont eux-mêmes devoir abandonner leur classe ! Cette mesure va créer de grandes tensions entre enseignants et parents. **La FNEC FP-FO demande un courrier officiel des autorités académiques que les directrices et directeurs d'école remettront aux parents qui devront ramener chez eux leur enfant.**

Le représentant du recteur préfère le brassage plutôt que laisser un élève sur le trottoir. Il minimise le nombre de classes fermées : 36 à la rentrée (environ 900 élèves abandonnés). Concernant le remplacement,

le ministère autorise des recrutements de contractuels mais il est difficile de trouver des candidats. C'est la crise sanitaire depuis un an, chacun doit y mettre du sien et les directeurs appelleront les parents pour qu'ils viennent chercher leur enfant. Le rectorat ne veut pas se substituer aux directeurs concernant l'information aux familles.

La réponse qui consiste à ne pas respecter le protocole sanitaire est scandaleuse : **la FNEC FP-FO met en garde les collègues contre la responsabilité qu'ils endosseraient en cas de problème lié à une répartition des élèves** (contamination d'élèves et décès dans la famille par exemple).

La FNEC FP-FO a demandé le recrutement de tous les reçus sur liste complémentaire au concours et le ministre s'y refuse. Si l'académie n'arrive pas à recruter, c'est qu'elle propose un travail de précaire aux collègues inscrits sur liste complémentaire, un contrat qui va les envoyer au chômage au bout de deux ou trois mois. Il faut les recruter au statut de fonctionnaire, et la situation sera différente : ils tiendront un vrai emploi et se rendront disponibles.

Le constat dramatique est l'abandon des écoles sans remplacement : saisissez le syndicat afin d'organiser la mobilisation pour la venue et le recrutement d'un remplaçant !

Pour la protection des personnels, et la vaccination immédiate des volontaires.

Les annonces de vaccination des personnels à partir de mi-avril sont de l'enfumage. La vaccination des plus de 55 ans concerne 12% des agents.

L'information donnée à l'origine donnait un lieu de vaccination par département. Nous demandons que soit précisée la possibilité de se faire vacciner chez son médecin ou pharmacien. **La FNEC FP-FO exige la vaccination immédiate de tous les personnels volontaires.** Nos collègues en maternelle où les élèves ne portent pas de masque sont très inquiets. Certains collègues en sont réduits à aller quémander des doses restantes de vaccin en fin de journée dans les centres.

Les services académiques ont procédé à l'envoi d'un mail individuel à chaque enseignant concerné pour lui indiquer le centre dont il relevait (3500 personnes 1er degré, 3500 du 2nd degré, 1600 AESH dans le public).

Les préfets rouvrent des créneaux de vaccination et en informent rectorat et DSDEN. L'administration renvoie l'info à tous les personnels de plus de 55 ans, sans avoir moyen de savoir qui a pu se faire vacciner. La priorité est pour les plus de 55 ans. Ce matin, les médias annonçaient la priorité aux plus de 50 ans mi-mai.

Le MEN a commandé 64 millions d'autotests à 6€/pièce mais il refuse de fournir des masques FFP2 à 80 centimes/pièce, même pour les personnels vulnérables. Les DSDEN ont indiqué que la livraison est laissée à l'initiative des IEN... ce qui aboutit bien souvent aux déplacements des directeurs sans remboursement des frais, ce que dénonce FO. La FNEC FP-FO demande aussi l'équipement par l'État des capteurs de CO2. **Il est de la responsabilité de l'employeur de protéger ses personnels.**

**En cas de non remplacement ou tout autre problème,
faites appel à FO pour vous aider à organiser la mobilisation.**